

malade. Quand on a fait de la médecine pendant trente ans, sur quelque théâtre qu'on ait exercé, on s'est fait en thérapeutique appliquée une somme d'idées et d'expérience qui peut être humble en elle-même, mais dont on doit le tribut modeste et sincère au patrimoine général de la science. Je le lui apporte sans m'exagérer sa valeur, mais confiant dans la pensée que ce traité, qui a eu constamment en vue les difficultés et les besoins de la médecine, et qui s'est efforcé de se maintenir toujours dans la mesure de la réalité et de la vérité pratiques, ne semblera pas dénué d'utilité à ceux qui le consulteront.

J.-B. FONSSAGRIVES.

Montpellier, le 1<sup>er</sup> janvier 1878

## TRAITÉ

DE

# THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

## PREMIÈRE PARTIE

### MÉDICATIONS PHYSIOLOGIQUES OU BIOCRATIQUES

Tous les agents de la thérapeutique, au milieu de leur diversité en quelque sorte infinie, ne peuvent influencer l'économie, dans un but curatif ou palliatif, que de trois manières : 1<sup>o</sup> en modifiant le rythme et la manière d'être des fonctions (*agents biocratiques*) ; 2<sup>o</sup> en neutralisant la cause d'une maladie ou en créant une forme de la santé qui s'oppose à la réalisation de ses effets (*agents étocratiques*) ; 3<sup>o</sup> en créant des états ou des actes morbides qui soient favorables à la marche des maladies vers la guérison, ou qui les atténuent quand elles ne peuvent pas être guéries (*agents nosopoiétiques*).

L'esprit ne conçoit pas de modes fondamentaux d'action thérapeutique en dehors de ces groupes, et ce sont eux qui vont servir de divisions à cet ouvrage. Étudions tout d'abord le premier et le plus important d'entre eux, celui des médications biocratiques.

Je donnerai donc le nom de médications physiologiques, ou



biocratiques (de βίος, *vie*; ἡγεῖν, *gouverner*), aux tentatives que fait le médecin pour créer, à son gré, une physiologie temporaire, une forme transitoire de la santé, qui fournit aux maladies des occasions ou des moyens de solution.

Toute la thérapeutique n'est pas là; il me sera facile de le démontrer, à l'encontre des prétentions de savants plus familiers avec le laboratoire qu'avec la clinique, qui condamnent l'empirisme d'une façon absolue et soutiennent que toute prescription doit découler d'une prémisse physiologique. Il serait sans doute heureux pour les malades et consolant pour l'esprit qu'il en fût ainsi; mais il faut voir les choses comme elles sont et non pas comme on désirerait qu'elles fussent, et la thérapeutique dite *physiologique* ne satisfait pas et ne satisfera jamais complètement, on peut l'affirmer, à tous les besoins de la pratique.

Quoi qu'il en soit, ces médications arment le clinicien d'une puissance considérable; elles lui permettent, en effet, d'opérer dans les fonctions les mutations les plus nombreuses. Grâce à elles, nous excitons ou nous calmons la douleur; nous réveillons les appétits organiques ou nous les ramenons à un rythme moins élevé et plus régulier; nous faisons battre le cœur ou nous apaisons ses mouvements; nous gouvernons la circulation; nous changeons l'état du sang; nous modifions la chaleur organique dans le sens d'une dépression, d'une exagération ou d'une répartition meilleure; nous entraînons la nutrition; nous modifions à notre gré les sécrétions diverses; nous les excitons, nous les diminuons, nous les suppléons même dans quelques cas, etc.; il n'y a pas, en un mot, un appareil, un organe, un tissu, qui se soustrayent à cette action dominatrice des médicaments. « Les médications biocratiques, ai-je dit à ce propos, reposent sur la compréhension, aussi complète que nous pouvons l'avoir dans l'état actuel de nos connaissances: d'une part, de la physiologie normale, dont la restitution est précisément le but que nous poursuivons, en donnant un médicament ou une série de médicaments; d'autre part, de la physiologie pathologique et des rapports d'influence qu'un organe malade entretient avec les organes sains, *fonctionnant suivant le mode thérapeutique*, c'est-à-dire réactionnés par un agent médicamenteux; en dernier lieu, enfin, de la possession, aussi complète que possible, de ce qu'on peut appeler la *science du médicament*, c'est-à-dire de sa connaissance intrinsèque, indépendante de l'application clinique à laquelle on le destine.

» Les médications biocratiques, bien autrement difficiles que celles que nous étudierons dans la deuxième partie de cet ou-

vrage, sous le titre de médications *étocratiques*, ou s'adressant, pour les neutraliser, à la cause même des maladies, sont, par cela même, le propre domaine de la thérapeutique élevée, de celle des Maîtres, et l'explication, dans une certaine mesure, des espérances des savants qui croient que la thérapeutique ne peut tenir ses inspirations vraiment utiles que d'une physiologie achevée. Il y a là une exagération palpable et une ambition qui ne sera jamais satisfaite; mais je reconnais, toutefois, que les prétentions de la physiologie contemporaine, qui l'ont un peu brouillée avec la clinique, seraient parfaitement acceptables, si elle les bornait au seul domaine des médicaments biocratiques. » (Fonsagrives, *Principes de thérapeutique générale, ou le Médicament étudié aux points de vue physiologique, posologique et clinique*; Paris, 1875, p. 361.)

Nous allons étudier cette action biocratique du médecin sous toutes ses formes. Les divisions de ce sujet sont toutes naturelles et absolument physiologiques:

- 1° Modificateurs de l'action nerveuse;
- 2° Modificateurs de l'état du sang et de la circulation;
- 3° Modificateurs de la respiration et de la calorification;
- 4° Modificateurs de la nutrition;
- 5° Modificateurs des sécrétions.

Le sens dans lequel s'exerce cette modification des fonctions se résume dans ces trois termes: 1° stimulation; 2° dépression; 3° régularisation. Ce sont eux qui nous fourniront les divisions secondaires de chacune des médications biocratiques.

## LIVRE PREMIER

### MODIFICATEURS DE L'ACTION NERVEUSE

Le rang élevé qu'occupe le système nerveux dans la hiérarchie des appareils l'associe sans doute à toutes les modifications de l'état pathologique, alors même qu'elles exercent leur action loin de lui; mais il y a, de plus, un très-grand nombre d'agents qui, par une action propre, élective, modifient directement la fonctionnalité de l'appareil nerveux sous sa triple expression phénoménale: sensibilité, mouvement, intelligence. Ce sont ces modificateurs que nous allons étudier.

Occupons-nous, en premier lieu, des stimulants de l'action nerveuse.